

ETAT CIVIL ET COORDONNEES DU CANDIDAT

Nom patronymique :

Prénom : ☐ Féminin

Nom marital : ☐ Masculin

Date de naissance : Ville de naissance :

Nationalité :

Adresse permanente :

n°, voie :

Code postal : Ville : Pays :

tél. fixe : tél. portable :

e-mail (obligatoire) :

DIPLOMES ACQUIS OU EN COURS

► **BTS-OL** : Etablissement : Année :

► **Licence d'Optométrie de la Faculté des Sciences d'Orsay**
Centre de formation : ☐ En cours ☐ Acquis

► **DU post-Licence de la Faculté des Sciences d'Orsay**

☐ DU Optométrie niveau Avancé (DU Optométrie 2) ☐ En cours ☐ Acquis ☐ Non acquis

☐ DU Contactologie niveau Avancé (DU Contactologie 2) ☐ En cours ☐ Acquis ☐ Non acquis

☐ DU Basse Vision ☐ En cours ☐ Acquis ☐ Non acquis

☐ DU Santé Oculaire ☐ En cours ☐ Acquis ☐ Non acquis

► **Autres diplômes** (ex. : Licence d'une autre Université)

diplôme	établissement	année	
			☐ En cours ☐ Acquis
			☐ En cours ☐ Acquis
			☐ En cours ☐ Acquis

Nom : Prénom :

ACTIVITE PROFESSIONNELLE OU SCOLARITE DES 5 DERNIERES ANNEES :

Rubriques à remplir obligatoirement et avec soin, en particulier pour vos activités professionnelles.

Année scolaire	Entreprise et/ou établissement de formation	Fonction dans l'entreprise et/ou diplôme préparé	Résultat de formation
22-23			
21-22			
20-21			
19-20			
18-19			

SOUHAITS D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024

• Combien de DU souhaitez-vous suivre en 2023-2024 ?

Les plannings de formation permettent de suivre jusqu'à 4 DU la même année, sauf le DU Optométrie-Contactologie Expert qui ne peut pas être suivi en même temps qu'un autre. Habituellement, 1 à 2 DU sont suivis la même année.

☐ 1 DU ☐ 2 DU ☐ 3 DU ☐ 4 DU

• Cochez le ou les DU que vous souhaitez suivre en 2023-2024.

Si vous hésitez entre différents DU, vous pouvez les classer par ordre de priorité de 1 à 4

- ☐ DU Optométrie niveau Avancé (DU Optométrie 2)
- ☐ DU Contactologie niveau Avancé (DU Contactologie 2)
- ☐ DU Basse Vision
- ☐ DU Santé Oculaire
- ☐ DU Optométrie-Contactologie Expert

Attention : le DU Optométrie-Contactologie Expert ne peut être suivi que si vous avez déjà suivi le DU Optométrie 2 et le DU Contactologie 2

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Pièces à fournir : uniquement si c'est votre 1^{ère} candidature aux DU post-Licence

- relevés de notes du BTS
- copie des diplômes ou des attestations de réussite de tous vos diplômes post-BAC (sauf pour la Licence de la Faculté des Sciences d'Orsay)
- contenus des formations en optométrie suivies (en dehors de la Licence d'Orsay) : programmes, volumes horaires...
- une lettre de motivation

Votre dossier est à renvoyer uniquement par mail :
optometrie.sciences@universite-paris-saclay.fr

nous n'étudierons pas votre dossier s'il est incomplet

Quelques informations à propos de votre candidature

Les DU post-LICENCE

Informations concernant les DU post-Licence :

<http://www.optometrie.universite-paris-saclay.fr>

Condition d'inscription aux DU post-Licence :

Etre titulaire d'un Bac+3 en Optométrie : Licence Professionnelle en Optométrie, CQP, ou bénéficier d'une VAA (*Validation des Acquis Académiques*) si vous êtes titulaire d'un autre diplôme d'optométrie.

CALENDRIER DES ADMISSIONS

Dépôt des dossiers :

au plus tard le 30 juin 2023

Le dossier est composé des pages 1 et 2 de ce document + les pièces jointes (uniquement pour les candidats concernés).
Les dossiers arrivés tardivement ne seront examinés qu'en fonction des places qui resteront disponibles.

Résultats d'admission :

dans les jours qui suivent la réception de votre dossier

En fonction des places disponibles, votre candidature sera acceptée ou mise en attente en liste complémentaire, ou refusée.
Si vous êtes inscrit sur la liste complémentaire, une place pourra vous être proposée jusqu'à la veille du 1^{er} jour de formation en fonction des désistements de dernières minutes.

Admission et inscription :

Vous recevrez ensuite le planning de formation et un **dossier de scolarité** pour votre inscription 2023-24 à l'Université Paris-Saclay.

TARIFS FORMATION CONTINUE 2023-2024

Les coûts de formation se composent des frais de formation et des droits d'inscription à l'Université.

Frais de formation :

Tarif employeur :

S'applique à ceux dont les frais de formation sont pris en charge par un employeur ou un organisme de financement de la formation.

Tarif individuel :

S'applique à ceux qui ne bénéficient d'aucune aide et règlent la formation sur leurs fonds propres.

Droits d'inscription à l'Université :

Ces droits d'inscription aux diplômes sont obligatoires (délivrance de la carte d'étudiant, inscription aux examens et délivrance du diplôme...).

Ce montant ne peut pas être pris en charge par un organisme de financement, car il ne s'agit pas de coûts de formation, mais de coûts d'inscription à l'Université.

		tarif individuel	tarif employeur
Les tarifs des frais de formation sont donnés sous réserve de validation par les instances compétentes de l'Université.			
frais de formation	DU Optométrie 2	1 080 €	1 350 €
	DU Contactologie 2	1 100 €	1 375 €
	DU Basse Vision	1 160 €	1 450 €
	DU Santé Oculaire	1 530 €	1 913 €
	DU Optométrie-Contactologie Expert	950 €	1 188 €

Les tarifs des droits d'inscription ne seront connus qu'en juillet. Pour information, les tarifs de l'année 2022-2023 étaient :

droits d'inscription à l'Université Paris-Saclay	DU	380 € (+253 € pour le 2 nd DU)
---	----	--